

réunis dans les dépôts d'instruction ne doivent se mettre en route pour rentrer dans leurs foyers que le 2 avril prochain.

Par suite, S. Exc. le ministre de la guerre vient, par une circulaire du 29 février dernier, de prescrire l'ajournement, jusqu'au 1^{er} avril, du départ en semestre des officiers, sous-officiers et caporaux ou brigadiers employés à l'instruction qui, d'après l'article 138 de l'instruction du 7 mai 1867, sur les inspections générales des troupes de toutes armes, devait avoir lieu le 1^{er} mars.

Le Progrès du Nord est cité à comparaître devant le Tribunal correctionnel pour avoir publié un article intitulé : *Les hommes et les choses*, lequel article contiendrait, d'après le ministère public, 1^o le délit de provocation adressée aux militaires dans le but de les détourner de leurs devoirs militaires et de l'obéissance qu'ils doivent à leurs chefs; 2^o une attaque contre le respect dû aux lois.

L'affaire viendra devant le Tribunal, mercredi prochain, 18 mars.

La défense sera présentée par M. Ernest Picard, député au Corps législatif.

Le scrutin pour l'élection d'un conseiller général dans le canton de Lille-Sud-Ouest, sera ouvert les 21 et 22 mars. M. Achille Testelin, docteur en médecine, se porte comme candidat; il est patronné par le Progrès du Nord et l'Echo.

M. Raison, receveur de l'enregistrement à Thouarce (Maine-et-Loire), est nommé au bureau de Roubaix, en remplacement de M. Sy.

L'administration du chemin de fer du Nord a adressé la note suivante aux journaux de Paris :

« Mardi matin, à 10 heures 20, le train express venant de Cologne, se trouvant arrêté à l'entrée de la gare de Paris, par suite d'une manœuvre, a été rejoint par un train omnibus venant de Dammartin. Dans le choc qui en est résulté, quelques voyageurs ont été contusionnés; ils ont pu néanmoins se rendre tous à leur domicile, après avoir reçu à la gare les soins nécessaires. »

Ce matin, vers neuf heures 1/4, le feu s'est déclaré quartier de l'Epeule, dans une maison appartenant à M. Henri Cornille et occupée par M. Célestin Tiberghien, contre-maître. L'escalier, une partie du plancher et quelques effets d'habillement ont été brûlés. La perte est évaluée à 170 fr. Il y a assurance.

Le feu a pris, dit-on, dans des braises placées sous l'escalier.

Un feu de cheminée a eu lieu hier rue de l'Hospice. Il a été promptement réprimé.

Hier est venue devant le tribunal correctionnel de Lille, l'affaire des trois ouvriers Nouveaux compromis dans le désordre qui s'est produit dans cette commune. Ce sont les nommés : Louis Clabaut, Jean Theis et Désiré Mascart. Ils ont été condamnés : Theis et Mascart chacun à quinze jours de prison et Clabaut à deux mois de la même peine.

Dans ses dernières audiences, le tribunal correctionnel de Lille a aussi prononcé les condamnations suivantes :

Jean Bapiste Deruycke, un déserteur belge, s'est fait prêter des effets d'habillement par deux de ses compatriotes à Roncq. Il a aussitôt vendu les effets en Belgique. Trois mois de prison et 25 fr. d'amende.

Louis Bodet, Louis Derinc et César Dumoulin, ouvriers de fabrique à Lys, ont maltraité gravement un de leurs compagnons. Le premier fera quinze jours de prison, les deux autres chacun vingt jours.

Pierre Sarzyn et Jean-Baptiste Vanderspiegel, deux marchands de vieilles chaussures, sont accusés : le premier, d'avoir dérobé deux paires de chaussures dans un cabaret de Tourcoing; le deuxième, d'en avoir fait l'achat, sachant qu'elles étaient volées. Chacun deux mois de prison.

Jules Cotteaux, âgé de 15 ans, maraudeur intérieurement, soupçonné d'être l'auteur de vols nombreux de volaille, commis depuis quelques mois, dans les environs de Tourcoing, a été surpris en train de tordre le cou à un de ces gibiers de basse-cour. Le tribunal le condamne à un mois de détention dans une maison de correction.

Les nommés Verquallie père et fils, ont été arrêtés à Mouveaux, dans la nuit, porteurs d'une grande quantité de pommes de terre, qu'ils avaient volées dans une ferme. Ils étaient accompagnés dans leur expédition par les nommés Martin Vanschoonbroek et Constant Dejonghe, actuellement en fuite. Le tribunal condamne Verquallie père à trois mois de prison, le fils à deux mois les deux autres à six et à trois mois de la même peine.

Lundi vers midi, quatre ouvriers flamands en état d'ivresse se présentèrent dans l'estaminet du Dragon, à Wasquehal. La cabaretière ayant refusé de leur donner à boire, ils se livrèrent à des violences inouïes, frappant les consommateurs, renversant les chaises et les tables. Deux cantonniers ayant voulu s'interposer, les perturbateurs ne parlaient de rien moins que de les

jeter au canal, quand survint le garde-champêtre.

Généralement, les gardes-champêtres exercent un certain prestige dont nous avons constaté souvent les heureux effets. Cette fois encore, force est restée à la loi. A la première sommation, trois des tapageurs firent leur soumission. Le quatrième, qui avait peut-être lu le matin un journal belge interdit, parut vouloir résister, mais on en vint facilement à bout et les choses en sont restées là.

Ajoutons que tout ce tapage avait occasionné un rassemblement d'au moins trois cents personnes.

Un mécanicien P. Vanhoutte, né à Héghem (Belgique) a été arrêté pour avoir fait usage d'un faux livret.

Une parisienne, Marguerite Chevalier, condamnée libérée, a été mise à la disposition du parquet pour vagabondage et rupture de ban.

Un autre condamné libéré, Jacques Hoorens, né à Saint-André (Belgique) a été aussi arrêté pour contravention à un arrêté d'expulsion.

Les arrestations de fraudeurs continuent. Les dernières qui nous sont signalées sont celles des nommés Joseph René, Henri Secret, tonnelier, et Emile Debucoy.

Au marché aux grains de Lille, du 11 mars, il y a eu une hausse moyenne de 0 fr. 15 cent. à l'hectolitre.

Pour toute la chronique locale : J. REDOUX.

FAITS DIVERS

La Revue nationale publie un long et consciencieux travail de M. Leroy-Beaulieu où nous trouvons des statistiques effrayantes dont les éléments ont été pris aux sources officielles et par conséquent parfaitement authentiques et exactes. Voici l'une d'elles : c'est la statistique funèbre des pertes en hommes et en argent qui ont été infligées à l'humanité par la guerre dans les quatorze années qui viennent de s'écouler :

Crimes.....	784,991 hom.
Italie.....	45,000 —
Sleswig-Holstein.....	3,500 —
Amerique-Nord.....	281,000 —
Amerique-Sud.....	519,000 —
Guerre de 1866.....	45,000 —
Expéditions lointaines.....	65,000 —

Total..... 1,743,491 hom.

Le choléra, le typhus, les autres maladies ont sans doute ici une grande part, mais l'œuvre du canon est pour beaucoup dans cette effroyable hécatombe! Voici maintenant une autre statistique relative aux pertes financières :

Crimes.....	8 milliards 500 mil.
Italie.....	1 — 500 —
Sleswig-Holstein.....	180 —
Amerique-Nord.....	93 — 500 —
Amerique-Sud.....	11 — 500 —
Guerre de 1866.....	1 — 650 —
Guerres lointaines.....	1 — —

Total..... 47 milliards 830 mil.

Ce chiffre, si énorme qu'il soit, est encore incomplet; car nous n'avons pas de renseignements précis sur les dépenses faites par l'Espagne en Cochinchine, au Maroc, au Pérou, au Chili, à Saint-Domingue, etc.

— Vendredi soir a eu lieu à Notre-Dame de Paris l'inauguration solennelle du nouveau grand orgue, sortant des ateliers de la maison Cavaille-Coll. On dit que cet instrument est un des plus considérables d'Europe le plus complet sous le rapport de la composition harmonique. Il renferme 86 jeux manœuvrés par 40 registres distribués sur cinq claviers pour les mains et un clavier pour les pieds. Il possède vingt-deux pédales de combinaison et environ 6,000 tuyaux dont les plus grands ont 38 pieds de longueur. L'étendue musicale est de 40 octaves, c'est à dire la limite extrême des sons perceptibles.

— 20,000 ouvriers mineurs du district houiller de Ste-Hélène se sont mis en grève pour ne pas subir une réduction de gages de 15 0/0 que les propriétaires ont voulu leur imposer; ils consentaient à une réduction de 10 0/0. (Figaro.)

— Il existe dans les caves du département du Trésor à New-York une petite caisse de bois formant un cube de douze pouces, qui a été déposée il y a vingt-cinq ans, et n'a pas été ouverte depuis. L'histoire de cette caisse est assez curieuse. En 1842 ou 1843, une riche collection de bijoux, de tabatières, de montures et d'épées en or et pierres, et divers autres articles de ce genre, a été volée dans le bâtiment du bureau des patentes.

Ces objets étaient des cadeaux faits par des gouvernements étrangers à des fonctionnaires américains, la loi interdisant formellement aux fonctionnaires publics de tout rang de recevoir aucune libéralité du dehors. Quelque temps après le vol, le voleur fut découvert et arrêté, et une partie du butin recouvrée. Mais l'or était fondu en grande partie et réduit en lingot. C'est dans la boîte en question qu'est déposé le lingot, ainsi que tous les autres objets repris sur le voleur.

Or, dit le Courrier des Etats-Unis, du 22 février, la Chambre des représentants vient, par une résolution prise lundi dernier, d'ordonner que la boîte à la malice fût apportée et ouverte devant elle. Il s'a-

git de vérifier ce qu'elle contient, et le motif de cette curiosité est une réclamation faite par un héritier de M. Harris, qui prétend qu'une tabatière, donnée à celui-ci par l'Empereur de Russie, doit se trouver parmi les articles que renferme la caisse. Peut-être s'y trouve-t-elle, en effet, fondue et incorporée dans le lingot. Comment faire alors pour donner satisfaction à l'héritier de M. Harris?

— On écrit de Hankiou (Chine centrale):

« Un terrible accident est arrivé à Ou-Thang-Fou, capitale du Hou-Pé, le 20 novembre dernier. Les poudrières de cette place, contenant plus de 300,000 livres de poudre, ont fait explosion. On compte plus de 700 morts et un nombre considérable de blessés. Ce désastre est attribué à l'imprudence des employés chinois. »

« Une souscription au profit des victimes a été immédiatement ouverte parmi les Français établis dans la province. »

— On écrit de Czernowitz (Bukovine), le 4 mars, à la Nouvelle Presse libre :

« Le train du matin d'aujourd'hui, qui était parti de Czernowitz et devait arriver le soir à Lemberg, est dans le Pruth. La course n'a duré que quelques secondes. »

« Lorsque la locomotive eut passé l'avant dernier pilier du pont de pierre construit d'après le système de Schiffforn, la charpente en fer se brisa à peu près de l'extrémité opposée, et la locomotive et plusieurs wagons chargés de bestiaux furent précipités dans les eaux glacées et élevées du Pruth. Heureusement, le train des passagers s'arrêta en arrière du pilier fatal, sur la partie postérieure du pont. »

« Le personnel de la locomotive et le conducteur ont disparu; un homme de service a été retiré des eaux dans un état pitoyable; quant aux bêtes transportées (bœufs et porcs) elles ont été en partie broyées entre les wagons, et en partie entraînées par les eaux; on les voyait surnager, mortes ou vivantes, entre les glaçons et les tourbillons d'eau. Celles qui étaient dans le train des voyageurs ont été préservées. »

« Dès que la nouvelle du malheur se répandit en ville, une terreur panique s'empara de la population; les habitants s'empressèrent d'accourir à cheval, en voiture, sur le lieu de la catastrophe. Deux heures après l'événement, ayant réussi à reconstruire un flanc qui s'en venant, je me suis fait conduire au pont de fer du faubourg de Kloczacka. »

« Quel aspect effrayant! La locomotive et plusieurs wagons ensemble dans le fleuve qui, dans cet endroit, a une profondeur de deux à trois mètres; sur les wagons brisés, d'autres amoncelés jusqu'à la hauteur du second pilier du pont, et entre eux, des têtes, des pieds et des corps de bœufs et de porcs, et, en haut et en bas, les débris du superbe pont qui se balaçaient dans l'espace. »

— Quelle différence y a-t-il entre les chevaux et les souverains?

— C'est que, lorsque les chevaux sont couronnés, c'est pour toujours, tandis que les souverains... ah! dam!

GUERISON DE LA PULMONAIRE ET DE LA BRONCHITE CHRONIQUE

Traitement nouveau. — Brochure de 134 pages. 7^e édition, par le Docteur JULES BOYER. — On reçoit cet ouvrage franco en adressant 1 fr. 50 en timbres-poste, au Dr JULES BOYER, 174, boulevard Magenta, ou à M. DELAHAYE, Libraire, 23, place de l'Ecole-de-Médecine, à Paris. 7539

RHUMATISMES — GUERISON ASSURÉE.

par la flanelle et la ouate végétale du PIN SYLVESTRE. — Plusieurs rapports des sociétés médicales de France. Médaille de bronze à l'exposition de 1867. Médaille d'argent de la société des sciences industrielles. — REYNAUD, chemisier, 22, rue de la Paix, PARIS. 7538

COURS DE LA BOURSE

Du 12 Mars 1868	
Cours de	Cours précédent
3 ^o	69 60 — 4 ^o 69 50
4 ^o	98 75 — 41/2 98 80

31 MARS TIRAGE PUBLIC

A L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS.
Loterie des ENFANTS PAUVRES infirmes et incurables, la plus grande loterie, aux nombreux lots en espèces tous déposés à la Banque de France.

GROS LOT, 150000 FR.

GRANDES LOTERIES AUTORISÉES
Adressez (en mandat-poste ou timbres-poste) cinq francs au directeur du Bureau d'Exactitude, 68 rue Rivoli, Paris, et en recevra, par retour du courrier, VINGT billets assortis pour toutes chances de gain de 342 lots et

5 GROS LOTS, 550000 F.

7501

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.

Aurélien Marie, fille légitime de Jules Henri Vanneste et de Marie Sidonie Montois.

Sophie, fille légitime de François Vanlatke et de Marie Rosalie Barlenot.
Leopold Joseph, fils légitime d'Augustin Joseph Boville et de Marie Willem.

Pierre, fils légitime de Jean François Vergeylen et de Colette Joséphine Vanghèle.

Marie Catherine, fille légitime de Pierre Demot et d'Antoinette Vandersteene.
Léonie Mathilde, fille légitime d'Edouard Desmet et d'Anne Rosalie Decock.

Marie Louise, fille légitime de Pierre Richard Dumary et de Sidonie Célestine Hennion.

Florence, fille légitime d'André Gosserand et de Marie Joseph Montignie.

Joséphine, fille légitime de Napoléon Joseph Cornil et d'Adélaïde Van Winstberghe.

Hélène Irma, fille naturelle de Romaine Marie Dervaux.

9 mars. — Henri Auguste, fils légitime de César Henri Nays et de Florence Elidore Ducourant.

Louis Joseph, fils légitime de Pierre François Lecomta et de Sophie Joseph Delporte.

Hubert, fils légitime de Louis François Ranson et de Victoire Joseph Quiévreux.

10 mars. — Rodolphe Moise, fils légitime d'Henri Joseph Simoine et d'Adélaïde Ghislain.

Maria Stephanie, fille légitime de Fidèle Aloïse Vranmouk et de Florine Joseph Flamencourt.

Jean Nicolas, fils légitime de Nicolas Wilhelmus Swart et de Justine Klock.

Charles Constant, fils légitime de Charles Alexandre Joseph Benoit et de Julie Louise Joseph Lorfevre.

Elodie Marie, fille légitime de Pierre Bouckaert et de Florence Waelkens.

Françoise, fille légitime d'Edouard Cottignies et de Rosalie Françoise Keteleers.

11 mars. — Palmyre Marie, fille légitime de Louis Chantry et de Palmyre Deschamps.

Palmyre, fille légitime de Florin Renard et d'Hortense Adèle Flipo.

Henri Dominique, fils légitime de Désiré Baxwens et d'Eugénie Demeulemeester.

Julien Louis, fils naturel d'Elisa Joseph Verdoncq.

Marie Pauline, fille légitime d'Henri Baudaert et d'Henriette Chretien.

Marie Thérèse, fille légitime de Léopold Bracke et d'Anne Marie Deneyer.

DÉCÈS

10 mars. — Joachim Julien Joseph François, 59 ans, tisserand, Fort-Mullier.

Henri Joseph Corseis, 10 mois, rue de l'Epeule.

Jules Pierre Demailli, 1 an, rue du Haut-Fontenoy.

Fideline Apolline Lecroart, 61 ans, ménagère, hôpital.

11 mars. — Eugénie Marin, 2 mois, à l'Epeule.

Marie Joseph Frère, 61 ans, ménagère, rue de l'Alouette.

Félicien Louvieaux, 73 ans, fermier, rue Derrasse.

Henriette Louise Kindt, 1 an, Epeule.

Valérie Crépin Lorthois, 4 mois, Fontenoy.

MODES

Mlle Marie DUBAR, 3, rue du Bois, ROUBAIX. 22 m. 7568

COMPAGNIE DES Mines de Béthune

DÉPÔT DE

CHARBONS GRAS

A Roubaix, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

VENTE AL'HECTOLITRE

Mesure des fosses.

PRIX COURANTS.

GROS (l'hectolitre pesant 80 k. mis en voiture rendu à domicile, pour la ville (octroi compris).

MOYEN (dit tout-venant) (l'hectolitre, mesure de fosses, mis en voiture rendu à domicile pour la ville (octroi compris)

1^o qual., 1 fr. 90

GROS (l'hectolitre pesant 80 k. pris au dépôt et mis en voiture pour la ville (octroi compris).

MOYEN (dit tout-venant) (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt mis en voiture pour la ville (octroi compris)

1^o qual., 1 fr. 80

GROS (l'hectolitre pesant 80 k. pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.

MOYEN (dit tout-venant) (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne

1^o qual., 1 fr. 75

Au comptant (sans escompte.)

N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix entre l'hectolitre dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.

ANNONCES

Etude de M^e DUTHOIT, notaire à Roubaix, rue du Château.

ROUBAIX, rue du Fort à proximité de la rue du Collège

2 BELLES MAISONS

l'une à usage de cabaret appelé : *Pinson Vert* l'autre à usage de rentier avec 6 ares 75 centiares environ de fond cour et

TERRAIN A BATIR

le tout ayant environ 37 mètres de front à la rue.

A VENDRE

PAR LOTS OU EN TOTALITÉ

PAR SUITE DE DÉCÈS

Pour en jouir immédiatement

L'an 1868, jeudi 19 Mars à trois heures précises de relevée ledit notaire DUTHOIT, procédera publiquement en son étude, rue du Château, à la vente au plus offrant dudit bien. 18 m. 7545.

Etude de M^e TACQUET, notaire à Roubaix, rue Pauvree, 32.

BLANC-SEAU

à proximité du Pont du Chemin de fer, à front de la route de Mouveaux.

A VENDRE

EN UN SEUL LOT

POUR EN JOUIR DE SUITE

UNE BELLE

PROPRIÉTÉ

érigée sur 800 mètres carrés

Le lundi 23 Mars 1868, 3 heures de relevée, M^e TACQUET, procédera en son étude à l'adjudication définitive de ladite propriété. 23 m. 7524

Etude de M^e PAQUET, avoué à Lille.

ADJUDICATION le mercredi dix-huit mars 1868, au palais de justice à Lille, salle des ventes, onze heures du matin, d'une

VASTE

PROPRIÉTÉ

Comprenant :

Bâtiments de filature, maison d'habitation

mobilière industrielle,

Sise à Tourcoing, rue de Paris, hameau

des Francs, dépendant de la faillite Le-

mahieu-Deleplanque.

Mise à prix 305,000 »

S'adresser pour les renseignements

audit M^e PAQUET, et à M. RUFFELET,

syndic rue Impériale, 53, à Tourcoing. 13m. 7527

Etude de M^e VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

TRESSIN ET WILLEMS

4 MAISONS

et 28 ares 79 centiares environ de fonds et terrain.

A VENDRE

par suite de décès, pour en jouir de suite

L'an 1868, le lundi 30 mars, à 3 heures

de relevée, M^e VALENDUCQ, notaire à

Lannoy, procédera en son étude à l'adju-

dication des biens ci-dessus désignés. 30 m. 7575 n.

Etude de M^e VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

TOUFFLERS

HAMEAU DU VOISINAGE

En la ferme de M. Jean-Baptiste Delerue

AVOUEMENT

DE FERME

CONSISTANT EN :

Un chariot, tombereau, rondeloir, herses,

charrue, éclan, moulin à vanner, four-

ches, fourchettes, rateaux, fléaux, etc.

5,000 kilog. de foin, avoine, blé,

oin, 4,000 kilog. de betteraves, carottes,

2 Vaches à lait

A VENDRE

Pour cause de cessation de culture.

L'an 1868, le lundi de Pâques 13 avril

à neuf heures du matin, M^e VALENDUCQ,

notaire à Lannoy, procédera sur les lieux

à la vente de ces objets.

Il sera accordé crédit moyennant caution.

M^e VALENDUCQ, notaire à Lannoy, est

chargé de cette vente et des conditions. 18 a. 7574 n.

Etude de M^e DUCROQ, notaire à Marcq.

Lundi 16 mars, à 2 heures, M^e DU-

CROQ adjugera en la salle de la Mairie de

MOUVEAUX

QUATRE MAISONS

DE JOURNALIERS